

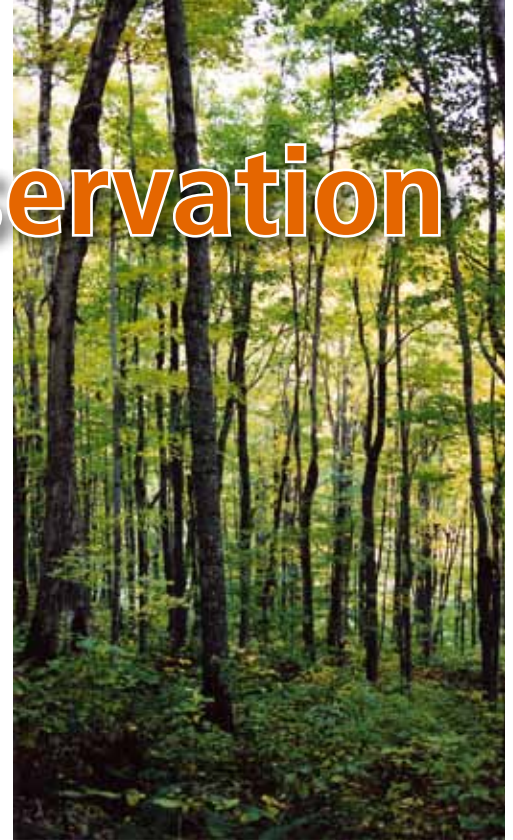
Foresterie et conservation

Le temps est à la conciliation

Les forêts privées du Québec méridional présentent une richesse naturelle et une biodiversité exceptionnelles. De nombreux acteurs sont impliqués dans la gestion de ces forêts, en soutien aux 130 000 propriétaires forestiers qui s'en partagent la tenure.

PAR CAROLINE DAGUET, biol.

Les forêts du sud du Québec, principalement feuillues, abritent la majorité des espèces fauniques et floristiques en situation précaire à l'échelle de la province. On note cependant que les grandes superficies forestières feuillues sont nettement sous-représentées au sein du réseau d'aires protégées québécoises, et que des pressions grandissantes accélèrent leur conversion à d'autres usages (agriculture, développement urbain, villégiature, etc.). Le secteur forestier traverse quant à lui une crise profonde, assortie d'une tendance au désengagement des propriétaires vis-à-vis l'aménagement de leur boisé. Un consensus se dégage cependant entre écologistes et forestiers : malgré le rôle central que jouent les milieux forestiers dans l'économie locale et le bien-être des individus, tous les intervenants reconnaissent que la forêt privée subit des menaces importantes qui affectent sa biodiversité et la pérennité de la ressource ligneuse.



En terre privée, la protection, la restauration et l'utilisation durable de la forêt doivent être abordées de manière distincte de la forêt publique. Il faut favoriser l'engagement du propriétaire dans une démarche qui se base sur le respect de son droit de propriété et de ses besoins. Seule une collaboration étroite entre les intervenants forestiers et les groupes de conservation permettra une gestion cohérente de l'ensemble des boisés environnants, vers un aménagement durable de la forêt qui prend en compte la biodiversité et les paysages propres à notre région.

LA FORESTERIE EN TERRES PRIVÉES : moteur de l'économie locale

Selon le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), les activités en forêt privée génèrent chaque année des revenus annuels de quelque 800 M\$, dont 500 M\$ proviennent de la récolte de bois. La production de bois de chauffage et de produits de l'érable, tout comme la culture d'arbres de Noël, la chasse et la pêche génèrent également des revenus pour les propriétaires de lots boisés et pour les communautés rurales. Au total, les activités de la forêt privée québécoise soutiennent 29 000 emplois directs. Toujours selon le MRNF, la contribution des

BANC DE SCIE ET CONVOYEUR À ESSENCE POUR VTT



BIENTÔT FENDEUSE RÉVOLUTIONNAIRE

AgriMetal

Vidéo en action www.agrimetal.com

Tél. : 1 888 398-6883

activités autres que la coupe forestière, incluant les activités de plein air, est évaluée à 708 M\$. C'est donc dire le rôle important qu'elles jouent dans l'économie de plusieurs municipalités.

L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX OUTILS et la force des partenariats

Corridor appalachien (ACA), un organisme de bienfaisance ayant pour mission la protection des milieux naturels de la région des Appalaches, figurait au rang de pionnier parmi les organismes de conservation québécois lorsqu'il proposait de créer de nouveaux modèles assortis d'outils adaptés pour concilier conservation et foresterie. Ces outils, fiscaux et légaux, assureraient la protection des milieux naturels en terres privées tout en permettant la pérennité des activités économiques locales à faible impact sur la biodiversité forestière. En effet, la stratégie de conservation mise de l'avant par ACA comprend des zones « tampons » qui permettent l'établissement d'activités à faible impact environnemental. Ces zones sont qualifiées de « tampons », car elles forment un écran entre les aires de conservation plus strictes (noyaux de conservation où l'on retrouve des écosystèmes d'une richesse exceptionnelle) et les aires où les activités humaines ont perturbé les milieux naturels de façon plus significative. Dans les zones tampons, selon ce même modèle, les communautés pratiquent des activités qui ne compromettent pas l'intégrité écologique des noyaux de conservation, comme par exemple les activités d'aménagement forestier durable.

Les bases de ce nouveau modèle ont été dessinées par Corridor appalachien avec l'appui de plusieurs producteurs forestiers. Ces derniers se sont engagés, volontairement, à respecter les éléments de biodiversité les plus sensibles de leur propriété lors de l'aménagement de leur boisé, et ce, sur une période d'essai de cinq ans. Ainsi, dans le plan d'aménagement de leur propriété, les prescriptions établies par les ingénieurs forestiers respectent les mesures de protection des espèces en situation précaire et des habitats fragiles identifiés par les biologistes d'ACA. Cette première ébauche, à l'échelle de propriétés individuelles, devait pouvoir être élargie afin d'être applicable à n'importe quel boisé privé de la province.

En février 2010, ACA unissait ses efforts à ceux de plusieurs partenaires-clés (dont l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, la Conférence régionale des élus de l'Estrie, Conservation de la nature du Canada et le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie) pour organiser un colloque sur la conciliation entre conservation et foresterie. Cette rencontre visait notamment à initier la réflexion sur l'applicabilité d'outils de conciliation au contexte québécois dans son ensemble.

Le colloque a connu un vif succès, avec plus de 150 participants du domaine de la foresterie et de la conservation, des représentants d'instances fédérales, provinciales, régionales et municipales, etc., démontrant ainsi l'intérêt et la nécessité de protéger la forêt en tant que joyau naturel, ressource économique, sociale et culturelle. Dans la foulée du colloque, un comité de réflexion a été mis sur pied afin de développer des outils et des mesures qui visent le maintien de la vocation forestière des boisés privés et de leur biodiversité.



1 800 463-4862

CARDINAL
www.cardinalsaw.com

Distributeur exclusif des équipements
Morbark pour l'Est du Canada



DES RECOMMANDATIONS concrètes

Le rapport produit par ce comité émet une première série de recommandations, dans le but d'augmenter la contribution de la société au maintien des forêts privées du Québec méridional. Ainsi, les priorités visent :

1. Le développement de nouveaux outils légaux (la servitude de conservation forestière et la réserve forestière en milieu privé) assortis d'incitatifs spécifiques;
2. Une meilleure adaptation des incitatifs financiers et techniques aux besoins des propriétaires forestiers;
3. Le maintien et la bonification des programmes d'aide existants;
4. Une affectation forestière, dans les schémas d'aménagement des MRC, assortie de mesures concrètes de protection de la vocation forestière des boisés privés, qui soient reflétées en conséquence dans les règlements municipaux;
5. L'adoption d'une acquisition de connaissances accrue, soutenue par un financement adapté.

Le temps est donc à la conciliation entre écologistes et forestiers. Les deux groupes unissent leurs efforts et cherchent à mettre en place des mesures communes pour protéger à la fois la ressource forestière et la biodiversité, prônant de saines pratiques complémentaires aux



stratégies mises en œuvre pour assurer la protection des paysages, des écosystèmes et des espèces les plus menacées de la faune et de la flore du Québec.

Sur la lancée des recommandations émises par le comité, la réflexion s'est poursuivie lors d'un atelier organisé par Corridor appalachien dans le cadre du Carrefour Forêt Innovations, qui s'est tenu le 5 octobre 2011 au Centre des congrès de Québec. Les attentes sont grandes et l'avenir nous dira si le momentum a été saisi par les différentes instances afin de se donner les moyens de concilier efficacement conservation et foresterie.

Source des photos : Corridor appalachien

Pour en savoir plus

Visitez www.apcor.ca ou contactez l'équipe de Corridor appalachien au (450) 242-1125 ou info@apcor.ca

Distributions Payeur inc. les spécialistes • www.payeur.com

RABAIS JUSQU'À **4 500 \$***

22 à 90 cv



* Voir détails en magasins.

LE FORESTIER

Le choix des spécialistes

À PARTIR DE

19 975 \$*



Financement sur 10 ans disponible sur place



Salsco INC.
LEADER BY DESIGN

Les déchiqueteurs

3,5 à 18 po

- PTO
- Stationnaire
- À moteur
- Remorquable



Tracteurs quatre saisons
2 en 1

Votre prochain souffleur et tondeuse
16 à 28 cv
Tous les instruments frontaux
sont commandés par PTO.



Processeur
à bois Farni

À partir de
12 500 \$

SIÈGE SOCIAL :

5379, rue King Est
Ascot Corner, Qc
JOB 1A0
www.payeur.com

Tél. : 819 821-2015
Fax : 819 820-0490
Sans frais : 1 888 821-2015
Courriel : info@payeur.com

SUCCURSALES :

148, rue de la Seigneurie
Laurier Station, Qc
H0S 1N0
Tél. : 418 728-3293

14100, boul. Curé-Labelle
Mirabel, Qc
J7J 1L6
Tél. : 450 430-0430

745, 8e Rue Est
La Guadeloupe, Qc
G0M 1G0
Tél. : 418 439-3124

